



GT – Burgundy School of Business AT 4



Comment les parties prenantes de l'ESR et les entreprises pourraient co-définir le maillage professionnel de demain, intégrant un modèle socio- économique compatible avec les limites planétaires ?

Comment permettre aux futur·e·s actif·ve·s d'identifier leur marge de manoeuvre au sein des entreprises, afin qu'il·elle·s puissent accompagner la transition des entreprises ?

Synthèse des solutions



Mesures court-terme

(la prochaine rentrée)

Solution 1 : Faire intervenir des anciens élèves qui sont tournés vers le DD

Solution 3 : Fournir aux étudiants de meilleures informations sur les supports de recherche d'emplois DD

Solution 5 : Provoquer le changement dans les entreprises à travers les stages/alternances

Plus important



Mesures long-terme

(3 ans)

Solution 2 : Former davantage les coachs d'orientation sur les métiers tournés vers le DD ainsi que l'évolution responsable de certains autres

Solution 4 : Développer la recherche sur le DD

Moins important

Intervention d'anciens élèves tournés vers le DD



Quoi ?	Les établissements recensent en premier lieu leurs diplômés qui ont trouvé du travail dans une branche du DD ou qui œuvrent en ce sens dans leur entreprise. Une fois cela fait, ils les recontactent pour leur proposer des interventions dans l'établissement afin de partager leur expérience et leurs conseils aux étudiants.
Objectif	L'objectif est de pouvoir guider au mieux les étudiants dans leur orientation professionnelle à travers des personnes auxquelles ils peuvent s'identifier. Utiliser la dynamique et l'aura positive des diplômés heureux de partager leur expérience dans leur ancienne école pour toucher plus efficacement les étudiants.
Qui ?	Cette mesure nécessite la mobilisation de l'équipe qui gère les diplômés dans l'établissement pour le recensement des diplômés tournés vers le DD et la prise de contact avec eux. C'est ensuite les diplômés de l'école qui vont se mobiliser pour guider les étudiants.
Quelles ressources ?	Une équipe de gestion des anciens diplômés, du temps, base de données sur les diplômés
Quand ?	Le lancement de ce type de projet dans les établissements est « facile », c'est réalisable dès maintenant dans les différentes écoles supérieures / Fac.
Limites	Une limite organisationnelle: le suivi des anciens élèves est moins développé dans les universités que dans les écoles du supérieur, il faut donc d'abord encourager cette démarche dans les universités.

Formation des coaches d'orientation



Quoi ?	Tous les coaches d'orientation ne sont pas au point sur les nouveaux métiers qui se sont créés autour du DD et de ceux qui connaissent des évolutions pour s'accorder avec les enjeux du DD. Il faudrait palier à ceci grâce à des formations courtes proposées aux coaches.
Objectif	En connaissant mieux les orientations professionnelles possibles autour du DD, les coaches pourront mieux guider les étudiants engagés dans cette voie et sensibiliser les autres.
Qui ?	C'est à chaque établissement de mettre à disposition cette formation aux coaches internes à l'établissement ou partenaires. Il faut ensuite que les coaches acceptent de réaliser la formation.
Quelles ressources ?	Cette mesure nécessite des ressources humaines (formateurs), financières (coût de la formation)
Quand ?	C'est une mesure qui peut être initiée rapidement selon l'implication des établissements et des coaches mais les effets seront à long terme.
Limites	Les établissements supérieurs ont des gestions de l'orientation des étudiants différentes donc cela peut poser quelques difficultés organisationnelles, une certaine adaptation sera parfois nécessaire.

Informer sur la recherche d'emplois autour du DD



Quoi ?	Des plateformes d'offres d'emploi spécialisées en DD existent mais la plupart des étudiants n'en ont pas connaissances. Le recensement de ces plateformes devrait être fait et mis à disposition de tous les étudiants (de façon visible).
Objectif	Faciliter l'insertion professionnelle des étudiants qui souhaitent travailler autour du DD.
Qui ?	Le recensement des plateformes et sa diffusion pourraient être réalisé par les professionnels d'orientation au sein de l'établissement.
Quelles ressources ?	Base de données, ressources humaines (pour recenser et diffuser les informations)
Quand ?	Cette mesure est réalisable dès la rentrée
Limites	Les opportunités et les débouchés en DD sont encore faibles tandis que de plus en plus d'étudiant ce tourne vers ce domaine -> peut créer une certaine tension concurrentielle sur les plateformes, difficultés de trouver un emploi

Développer la recherche sur le DD



Quoi ?	Intégrer le DD dans les axes de recherches académiques mais aussi dans la recherche appliquée.
Objectif	Instaurer le paradigme suivant : pour tout ce qu'on fait, la planète est aussi une partie prenante et donc on ne réfléchis pas qu'à l'échelle de l'entreprise.
Qui ?	La direction des établissement doit inciter les professeurs chercheurs à inclure le DD dans leur recherche à travers des gratifications/ de la reconnaissance. Les chercheurs déjà engagés dans cette voie seront aussi un moteur pour encourager les autres.
Quelles ressources ?	Des chercheurs intéressés/pionniers/leader pour entrainer les autres, une valorisation et une reconnaissance financière (pour encourager)
Quand ?	Cette mesure sera plus longue à mettre en place et les effets arriveront sur le long terme aussi.
Limites ?	C'est une démarche qui vient du haut, cela dépend de la volonté de la direction d'inclure la notion du durable. Cela peut être perçu par les chercheurs comme une restriction de liberté

Provoquer le changement dans les entreprises grâce aux stages/alternances



Quoi ?	Inclure dans les rapports de stage et d'alternance un axe de réflexion sur la dimension RSE de l'entreprise.
Objectif	L'objectif est double: sensibiliser les étudiants une fois de plus à la question de RSE et, de façon indirecte, favoriser les prises de conscience et encourager les actions RSE dans les entreprises.
Qui ?	Cette fois ce sont les étudiants les acteurs majeurs de cette mesure. Mais il faut au préalable que le format demandé des rapports de stage/d'alternance soit modifié par l'équipe pédagogique en charge des stages/alternances.
Quelles ressources ?	Pas de ressources particulières.
Quand ?	Cette mesure est facilement mise en place, peut être instauré dès la rentrée.
Limites	Peut être compliqué parfois pour les étudiants lorsque l'entreprise où ils sont n'ont pas vraiment de dimension RSE.